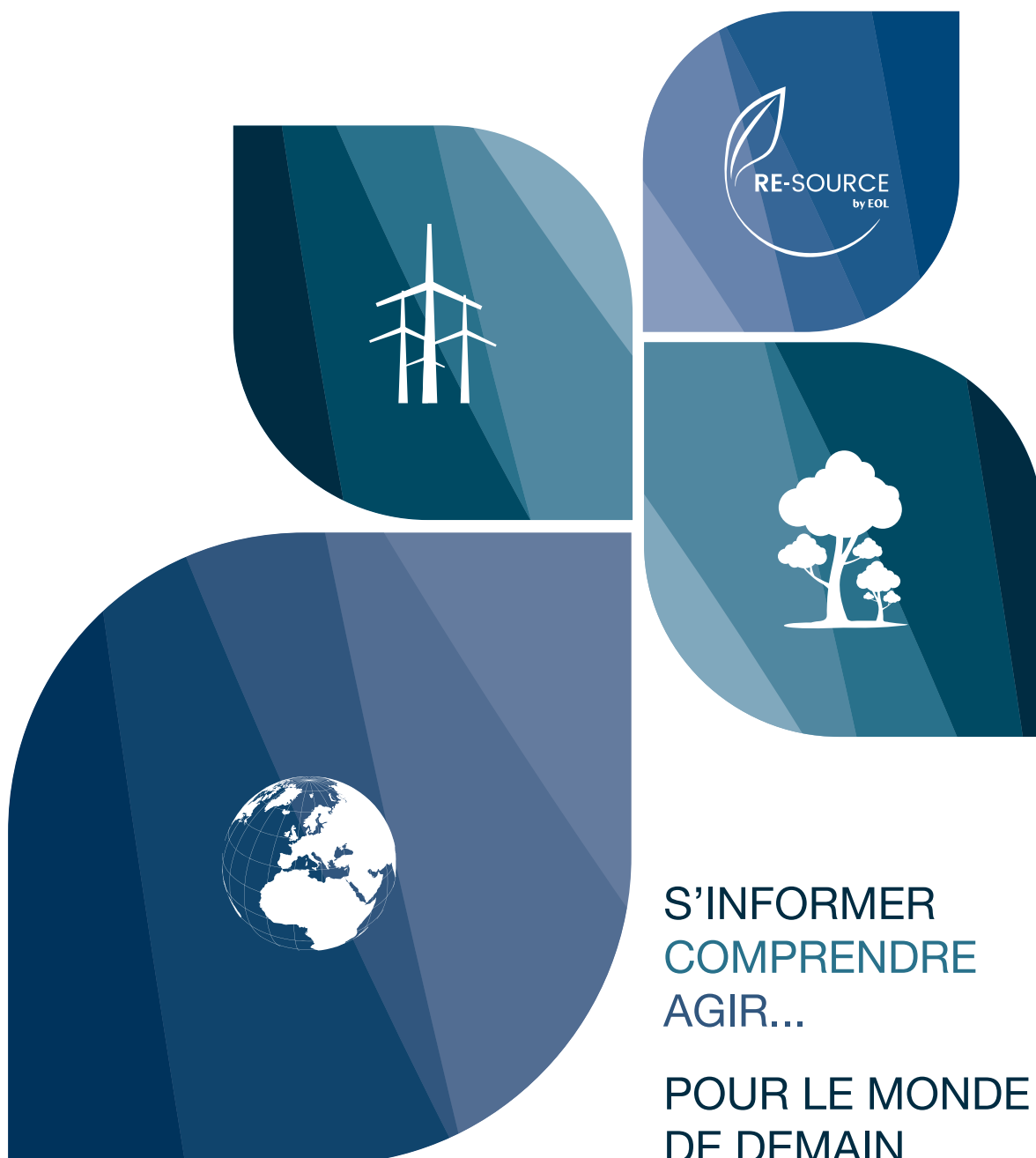




FABRICANT
FRANÇAIS
DE MOBILIER
DE BUREAU



S'INFORMER
COMPRENDRE
AGIR...

POUR LE MONDE
DE DEMAIN



EOL engagé pour le développement durable

Concepteur et fabricant français de mobilier de bureau, les 2/3 de nos gammes sont produits dans nos usines basées en France, et plus de 99 % de l'ensemble de notre offre vient d'Europe. EOL se doit de répondre aux impératifs d'un développement durable : c'est une attente de nos clients, c'est aussi une nécessité absolue. Nous pensons que notre politique peut, et doit, conjuguer environnement et performance économique.

Nous créons et faisons évoluer nos gammes de produits en privilégiant une production dans nos usines, utilisant des filières responsables, et en proposant également des versions issues du recyclage, de l'upcycling, du réemploi, et maintenant de l'occasion et de la réindustrialisation.

Nos investissements industriels, en plus d'une recherche d'efficacité et de flexibilité, doivent répondre à des exigences d'amélioration de la consommation d'énergie et de réduction de la pénibilité.

Notre politique humaine s'enrichit d'une pluralité de genres, origines, religions. En tant qu'industriels français, nous privilégions logiquement les emplois locaux, et essayons systématiquement de favoriser les évolutions internes, facteurs de fidélité et de performance.

Nous demandons à nos fournisseurs et partenaires industriels d'être aussi impliqués dans le développement durable, afin de contribuer conjointement à une prise en compte globale.

Nos actions sont nombreuses, toutes ne sont pas détaillées dans ce document, et bien d'autres restent à imaginer et à mettre en œuvre. Chacun des collaborateurs de notre société est un acteur important de cette politique, en étant à la fois acteur et force de proposition dans ce chemin d'amélioration continue.

Arnaud Barral
CEO

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a period.



Cette charte décline nos principes autour de 3 axes :



Certifications, normes et homologations



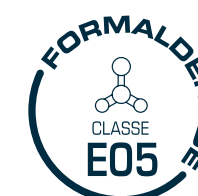
Responsabilité sociale



Respect de l'environnement,
démarche éco responsable

Nos certifications, normes & homologations

11 Certifications, Labels & Normes





Usine de Eu - ISO 14001



En 1996, l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a, dans une démarche écologique, établi les normes ISO14001 dans le but d'impliquer les entreprises dans la sauvegarde de l'environnement.

Les entreprises ISO 14001 évaluent en temps réel, au moyen d'indicateurs, leur impact sur l'environnement. Ceci leur permet d'identifier les actions correctives à adopter.

Notre usine de Normandie est certifiée ISO14001 depuis 2010



Nos normes & certifications



Directive européenne reach

EOL est conforme à la directive européenne REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals). Ce règlement de l'Union européenne a été adopté en 2007 afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.



Zéro utilisation de produits cancérigènes

Afin de préserver la santé de ses collaborateurs mais également des utilisateurs, EOL n'utilise aucun agent chimique cancérigène, mutagène ou toxique pour la production (CMR) dans ses usines. Les colles utilisées sont des colles à base d'eau sans produit toxique et la peinture, de type époxy, ne contient pas de solvant.



100% des panneaux mélamines certifiés PEFC & classés E05

PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.

A partir du 6 Août 2026, l'Europe interdit la mise en marché de meubles dont la concentration de formaldéhyde libérée dépasse les 0.062mg/m³ soit une classification E05.

Tous les décors de mélamine proposés par EOL respectent déjà cette nouvelle directive européenne et sont **classifiés E05**.



100% des mousses et tissus de nos sièges certifiés OEKO-TEX.

Le label OEKO-TEX certifie que les matériaux utilisés sont exempts de produits toxiques pour l'homme et l'environnement (entre autres formaldéhyde, métaux lourds, pesticides, phénols chlorés, phtalates, hydrocarbure aromatique polycyclique, etc).

Notre responsabilité sociétale

NOS PRINCIPES

EOL place l'humain au centre de ses préoccupations et de sa stratégie. Nous nous efforçons de maintenir un emploi de qualité en assurant le bien-être et la sécurité de nos collaborateurs, en améliorant leurs conditions de travail, et en développant nos talents dans un environnement égalitaire.

EN PRATIQUE

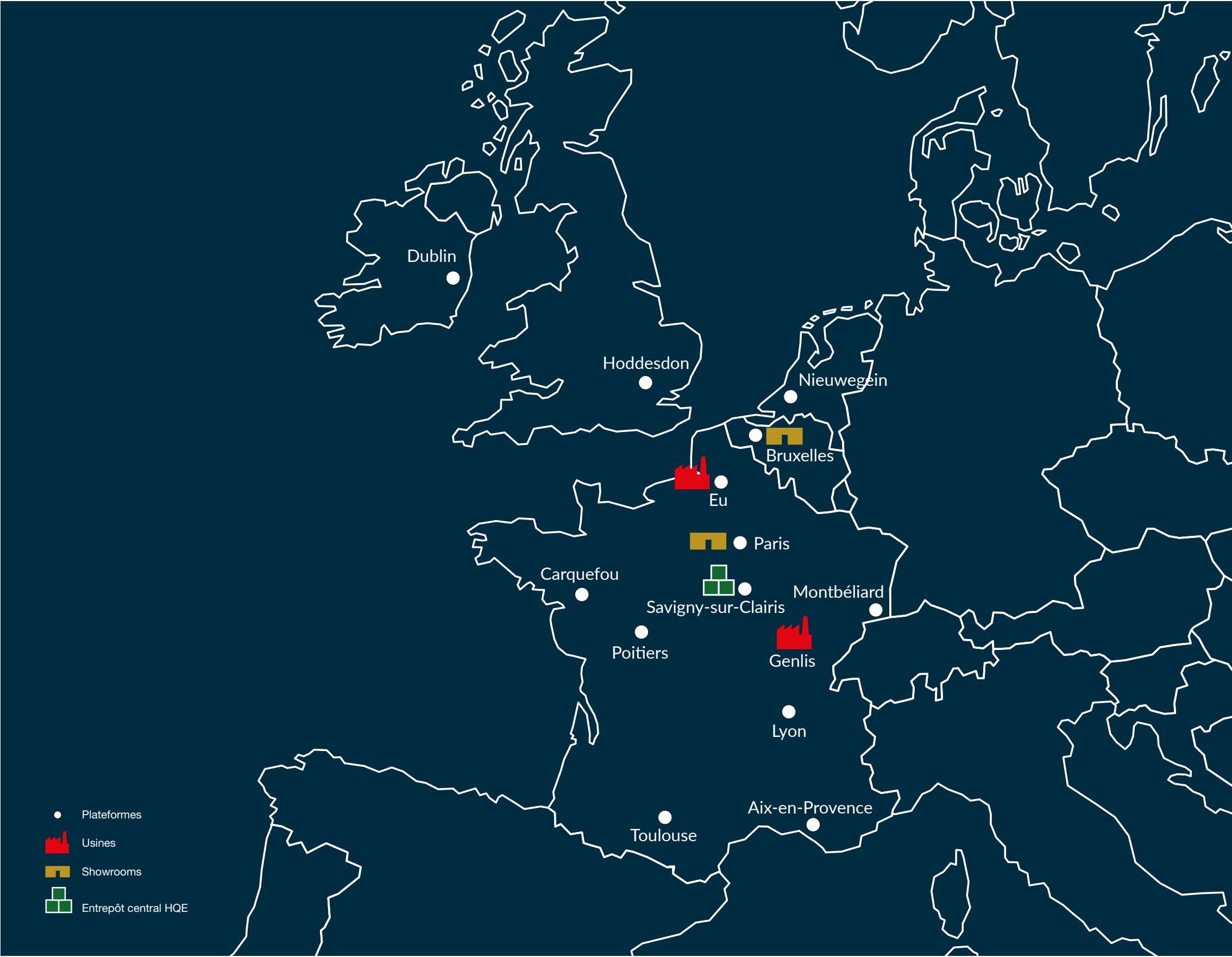
Nos 5 axes de développement sociétal sont :

- Le renforcement de l'emploi local
- La lutte contre la discrimination et l'exclusion
- Le développement interne des talents
- Le bien-être et la sécurité au travail
- La recherche d'un environnement de travail optimal

Renforcement de l'emploi local

EOL CONTRIBUE PLEINEMENT À L'EMPLOI LOCAL GRÂCE À UN MAILLAGE SERRÉ DU TERRITOIRE OÙ IL EST ACTIF

- 2 usines (Eu & Genlis)
- 1 siège social (Saint-Denis)
- 2 showrooms (Paris et Bruxelles)
- 12 plateformes logistiques (France & Europe)





Lutte contre la discrimination et l'exclusion

TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'embauche de travailleurs handicapés s'inscrit naturellement dans l'engagement d'EOL, auquel s'ajoute un recours régulier aux ESAT* à proximité de nos deux sites de production



7,09%
des collaborateurs en 2024

4
ESAT
partenaires

* Établissement et Service d'Aide par le Travail



MULTI NATIONALITÉS

EOL compte parmi ses collaborateurs

12 nationalités différentes



45 %
Hommes



55 %
Femmes

RÉPARTITION HOMMES FEMMES*

Index égalité professionnelle 2025 : 98/100

EOL promeut l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Depuis janvier 2026, EOL a signé un accord sur l'égalité Femme-Homme et la Qualité de Vie au Travail affirmant son engagement concret en faveur d'un environnement professionnel plus inclusif, équitable et épanouissant pour l'ensemble de ses collaborateurs.

*Hors équipe de production

Développer les talents

INTÉGRATION

EOL a mis en place un parcours d'intégration pour tout nouveau collaborateur qui rejoint l'entreprise. Un collaborateur bien accueilli et bien formé sera plus vite opérationnel et plus à l'aise dans les missions qui lui seront confiées ainsi que dans l'environnement au sein duquel il devra évoluer.

MOBILITÉ INTERNE

Chez EOL, l'accent est mis sur la mobilité interne. Cet important levier de développement des talents revêt de nombreux avantages tant pour l'entreprise que pour les collaborateurs, que ce soit au siège ou sur les sites de production. Les postes disponibles font toujours l'objet d'une recherche en interne, afin de promouvoir nos collaborateurs, et de bénéficier de leurs expériences passées.



FORMATION DES JEUNES

Le monde de demain se construit avec les jeunes d'aujourd'hui. EOL accueille chaque année stagiaires et alternants. Outre une fonction pédagogique et de formation, les stages ou alternances sont également un véritable tremplin pour l'embauche en permettant à EOL de détecter des talents, de les former, et de les intégrer.

FORMATION DES SALARIÉS

La formation du personnel représente un pilier essentiel dans le développement des entreprises et dans leur adaptation face aux mutations du marché. Les formations permettent de stimuler la productivité des collaborateurs en développant leurs compétences techniques et comportementales.



1250 heures
de formation
en 2025

Bien-être et sécurité

DIMINUTION DE LA PÉNIBILITÉ

EOL adapte régulièrement les postes de travail de ses collaborateurs afin de les rendre plus ergonomiques, d’alléger les charges et de réduire la pénibilité du travail.

Des CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de travail) sont organisées régulièrement sur tous les sites, et permettent d’améliorer en continu l’environnement de travail.

De même, les conditions de sécurité au travail sont monitorées régulièrement, de façon à réduire au maximum les risques d’accident du travail; chacun de nos investissements inclut un axe d’amélioration de la sécurité.



Système de chargement / déchargement automatique des plateaux sur la ligne de plaquage de chant.



17,90
Taux de fréquence
2025



0,64
Taux de gravité
2025



Un environnement propice au bien être

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans ses 2 usines, EOL met en place des actions concrètes d'amélioration de l'environnement de travail en continu. Ainsi, un plan de rénovation de ses vestiaires et zones de repos a été mené à bien. A cela s'ajoutent des actions concernant différents postes de travail afin d'en réduire la pénibilité, comme la diminution des déplacements avec un stockage à proximité ou encore l'aménagement du poste des petites séries.

UN SHOW ROOM AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES COLLABORATEURS

EOL a fait de son siège à Saint Denis son show room, mêlant ainsi les clients et les collaborateurs, ceux-ci devenant les 1ers utilisateurs et ambassadeurs des produits qu'ils contribuent à fabriquer. Cet environnement de travail de grande qualité est propice à l'épanouissement des équipes et au développement de leur fierté d'appartenance à l'entreprise.

TÉLÉTRAVAIL

Depuis 2019, l'entreprise propose deux jours de télétravail par semaine aux collaborateurs dont le travail le permet.



Notre engagement environnemental & Notre démarche éco-responsable

NOS PRINCIPES

Conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement, EOL a, depuis plusieurs années, engagé sa transition vers un développement plus durable.

Afin de mesurer cet engagement, EOL a adopté la technique de l'analyse de cycle de vie des produits.

Cette méthode permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit au fil de son existence, de sa conception à sa gestion en fin de vie, et ainsi d'agir pour réduire notre empreinte carbone.

EN PRATIQUE

Nous concentrons nos efforts sur :

- Une production en France et des achats de proximité
- Utilisation de matériaux et produits à fort taux de recyclage et de recyclabilité.
- Rationalisation de notre production et optimisation des flux de transport :
 - Réduction des chutes & rebus
 - Economies d'énergie
 - Optimisation des transports
- Des produits éco responsables :
 - Nos gammes normées et certifiées
 - Création de nouveaux produits intégralement recyclés
 - Réemploi des emballages
 - Récupération pour les filières de recyclage

Produire en France, acheter à proximité

MADE IN FRANCE & EUROPE

Parce que nous ciblons les circuits courts, EOL favorise l'emploi de matériaux français ou européens, pour approvisionner nos usines basées en France.



99%
des achats d'EOL
sont effectués
en Europe dont
69% en France



**MATIÈRES
RECYCLÉES**

Pourcentage moyen de matières recyclées des produits référencés de l'offre EOL

Utilisation de matériaux et produits à fort taux de recyclage

Nos équipes recherchent systématiquement à privilégier/augmenter le pourcentage de composants recyclés dans nos gammes de produits.

Allant jusqu'à proposer des versions de certaines gammes à base de produits 100% issus du recyclage.



Axel 2



Lucie



Anouk





RECYCLABLE

Pourcentage moyen de recyclabilité des produits référencés de l'offre EOL

Recyclabilité de nos produits

Lors de la conception de nos produits, nous portons une attention particulière à leur fin de vie et donc à leur recyclabilité.

La recyclabilité correspond à la capacité d'un produit en fin de vie à être collecté, trié et transformé en matière première secondaire dans une filière de recyclage opérationnelle.

Conformément à l'Article R541-228 du code de l'environnement, le taux moyen de recyclabilité des produits présents à l'offre EOL est de 91.3%.



Armand



Robin



Margot



Réduction des taux de chute et taux de rebus

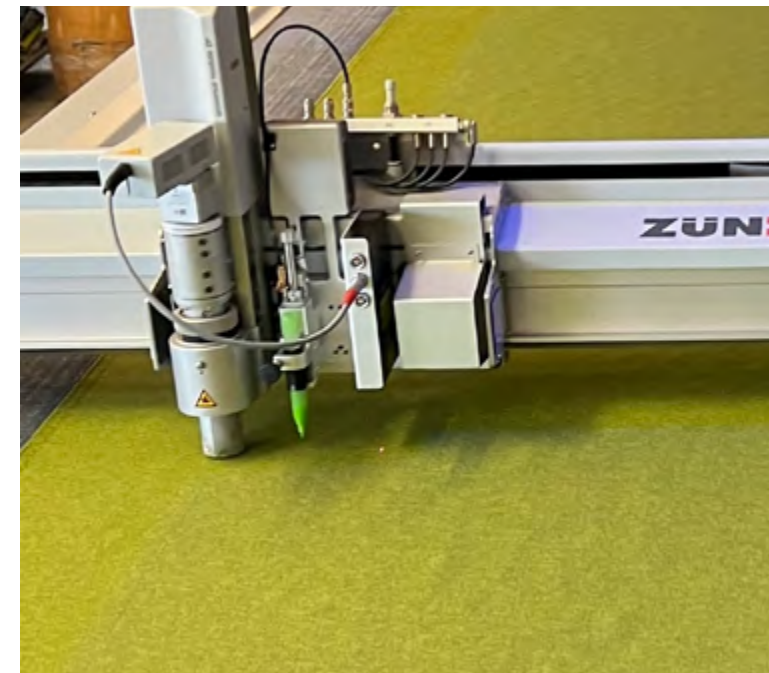


DIMINUTION DES CHUTES DE BOIS

Les découpes de bois sont optimisées grâce à un logiciel performant et des outils plus efficaces.

Taux de chute
de bois

≤ 19%



DIMINUTION DES CHUTES DE TISSUS

Notre robot de découpe permet de d'obtenir un taux de chute de tissu de 14% en 2025.

Taux de chute
de tissu

≤ 14%

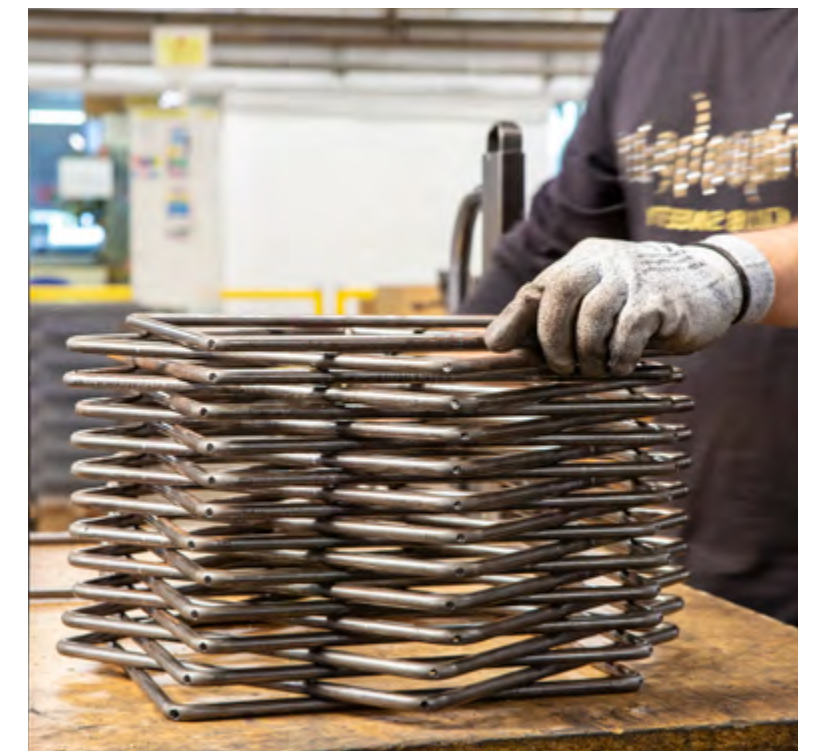
DIMINUTION DES CHUTES D'ACIER

L'installation de notre découpe laser en 2019 nous permet de réduire année après année notre taux de chute, passant ainsi de 17,2% en 2024 à 15,3% en 2025.

Nous avons de plus inclus des actions de revalorisation d'aluminium et de PMMA suite à de nouvelles productions.

Taux de chute
d'acier

≤ 15,3%



Réduction de nos consommations d'énergie

EOL a opté pour une peinture à base de poudre époxy avec un temps de séchage beaucoup plus court qu'une peinture classique permettant ainsi une diminution de notre consommation d'électricité et de gaz.

En 2018, un nouveau système de bassin avec cascades inversées a permis d'économiser plus de 1 500 m³ d'eau par an.

Nous investissons chaque année 2% de notre chiffre d'affaires en renouvellement / amélioration de notre appareil productif.

Chaque évolution est pensée pour augmenter la qualité de nos produits, pour améliorer les conditions de travail, et pour baisser nos dépenses énergétiques.


- 2,3%

Baisse de la consommation d'électricité par optimisation de l'usage de nouvelles machines et installation d'éclairages LED dans notre entrepôt


-28%

Baisse de consommation d'eau entre 2024 et 2025





Optimisation de nos transports routiers

NOUS AMÉLIORONS LE REMPLISSAGE DE NOS CAMIONS

Nos transporteurs sont inscrits dans une démarche environnementale avec notamment un renforcement de l'utilisation du carburant B100 qui en 2025 a été privilégié dans 95% des trajets des tractions, soit 214 tonnes de CO2 économisées.

Nous améliorons le remplissage de nos camions en optimisant le nombre de colis par palette et en augmentant le recours à des palettes métalliques qui supportent une plus grande charge, avec une meilleure sécurité. De plus, notre usine de EU n'utilise plus que des camions à double planchern doublant ainsi le volume transporté par trajet.

Et, lorsque les projets le justifient, nous privilégions les flux Direct Usine ➔ client final afin de supprimer les kilomètres superflus et de réduire les ruptures de charge.



**Taux de remplissage
des camions**

Départ Usine de Eu :

58%

=

65 camions
économisés
entre 2023 et 2025

Départ Entrepôt :

60%

Des produits éco - responsables

7 DE NOS GAMMES SONT NORMÉES ET CERTIFIÉES

Nos principales gammes sont certifiées NF Environnement, Office Excellence et EN1335.
Nous nous attachons ainsi à faire reconnaître notre politique environnementale.

LES LABELS & NORMES PRODUITS



Caissons Métalliques



Oscar 2



Arial



Rangements métalliques



Conect



4Line



Idol



Des produits éco - responsables

RÉEMPLOYER, RECYCLER, UPCYCLER

Dans le cadre de notre projet RE-SOURCE, nous imaginons des solutions pour intégrer dans nos gammes des matériaux issus du ré-emploi, du recyclage, de l'upcycling :

- Des mousses de matelas recyclés qui deviennent l'isolant acoustique de nos panneaux écrans
- Des plateaux de tables basses conçus à partir de fenêtres promises à l'oubli, récupérées et transformées avec respect pour leur offrir une nouvelle vie.
- Nous proposons à nos clients une solution de réindustrialisation d'anciens bureaux, ou comment fabriquer du neuf avec du vieux !

Et nous récupérons d'anciens mobiliers en parfait état que nous revendons d'occasion.



Solutions alternatives pour une production responsable



RÉUTILISER DES PRODUITS EXISTANTS DESTINÉS À LA DESTRUCTION ET LEUR REDONNER UNE SECONDE VIE EN LES RÉNOVANT

Chloé - Issue du réemploi, cette ancienne chaise de collectivité a été récupérée, poncée puis repeinte.

Disponible en noir ou en vert anglais dans sa version collectivité ou en bois vernis dans sa version restauration , Chloé apporte une touche vintage aux espaces collectifs.



Lors d'interventions chez nos clients, nous récupérons, trions, et proposons à la revente des rangements d'occasion, sous condition d'état parfait, ce afin d'éviter leur mise au rebut.



Des produits éco - responsables

RÉUTILISER LES EMBALLAGES

Palettes, coins de protection, cartons de sièges, martyrs...

Non seulement TOUS nos emballages contiennent une part de matériaux recyclés, mais les éléments d'emballages sont conservés lors des livraisons, retournés dans nos usines, triés par des ESAT locaux, puis ré-employés lorsque leur état le permet.

Ce sont ainsi

+ de 121 000
éléments d'emballage
qui ont été réemployés en 2025



75 875
Coins noirs



45 150
Coins Polystyrène



1 346
Cartons



14 495
Palettes



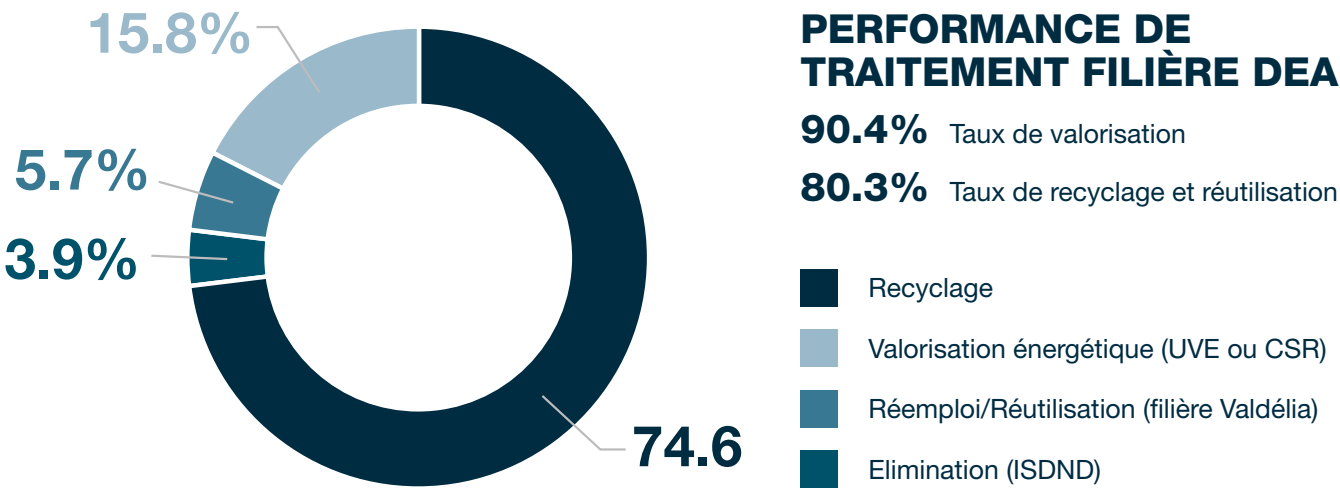
95
Palettes métalliques
effectuant chacune 80
rotations / an



Coopérer avec les filières de recyclages & de réemploi

EOL adhère à l'éco-organisme Valdelia qui se charge de la collecte, de la réutilisation et du recyclage des déchets d'éléments d'ameublement professionnels.

10 bennes sont mises à disposition de nos plateformes par VALDELIA afin d'assurer le recyclage des éléments récupérés chez nos clients, pour un total de 646,44 tonnes collectées en 2025.



Bilans éco-responsables

En 2024, nous avons sollicité des organismes extérieurs pour accompagner notre politique environnementale et sociétale. 3 études ont été menées avec l'appui des structures suivantes. Les enseignements de ces 3 analyses ont permis de lancer des plans d'action en 2025, dans le but d'améliorer notre engagement global.



1. ECOVADIS

Dans le cadre de notre engagement envers la société, nos collaborateurs et l'environnement, EOL réalise chaque année une **évaluation approfondie de ses pratiques en matière de développement durable** par l'intermédiaire d'EcoVadis, leader mondial dans le domaine de l'évaluation du développement durable des entreprises.

L'évaluation EcoVadis comprend 21 critères de développement durable répartis en quatre thèmes principaux : environnement, travail et droits de l'homme, éthique et achats responsables.

Lors de notre dernière évaluation, réalisée en février 2026 nous avons obtenu une médaille de bronze, un score de 70/100, ce qui place EOL dans le **top 13%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Fabrication de meubles, et 35% au niveau mondial.



2. INCUB ETHIC

Dans le cadre de sa démarche de performance environnementale et de maîtrise de ses impacts énergétiques, EOL a engagé un audit énergétique réglementaire avec l'appui du cabinet spécialisé Incub'Ethic, expert reconnu de la transition énergétique et environnementale. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de mieux comprendre ses usages énergétiques, d'identifier les leviers d'amélioration et de structurer une trajectoire de réduction de son empreinte énergétique.

Au-delà de la conformité réglementaire, cette démarche constitue un levier structurant pour renforcer la **stratégie énergétique** et environnementale d'EOL. Elle vise à améliorer l'efficacité énergétique des activités industrielles, à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations d'énergie et à doter l'entreprise d'outils d'aide à la décision pour orienter ses futurs investissements en matière de transition énergétique.



3. OUI ACT

Dans le cadre de sa stratégie de responsabilité environnementale et de réduction de son **empreinte carbone**, EOL a engagé une démarche d'analyse de l'empreinte carbone de ses produits avec l'accompagnement du cabinet spécialisé OUIACT.

L'accompagnement repose sur la réalisation de bilans carbone produits, fondés sur une approche d'analyse du cycle de vie (ACV). Cette méthodologie consiste à quantifier les émissions de gaz à effet de serre générées à chaque étape du cycle de vie d'un produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie, en passant par la fabrication, le transport et l'utilisation. Cette analyse permet d'identifier les postes d'émissions les plus significatifs et d'orienter les décisions de conception vers des solutions à plus faible impact environnemental.

Elle contribue ainsi à structurer une démarche d'éco-conception cohérente avec les engagements environnementaux de l'entreprise et avec les attentes croissantes du marché en matière de performance environnementale des produits.



FABRICANT
FRANÇAIS
DE MOBILIER
DE BUREAU

